

COMPTE RENDU DE REUNION
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ELECTRIQUE DE BESSANS
17 JUIN 2020 A 18h

Présents : Alain LUBOZ, Victor PERSONNAZ, Maud SARRON, Jean-Claude TRACQ,
Emeline VIALLET

Personnes excusées : Françoise RENOUX : pouvoir à Alain LUBOZ, Marc VIENOT

Secrétaire de séance : Maud SARRON

I. Mise en place des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Electrique.

Accueil des nouveaux membres : Maud SARRON, Jean-Claude TRACQ.

Victor PERSONNAZ ouvre la réunion en se présentant.

Il rappelle son entrée au conseil municipal en 1977, relate les débuts de la régie électrique à son arrivée (40 années d'enfouissement des lignes et mise en souterrain récente de la haute tension de Val d'Isère à Lanslevillard ces dernières années)

Il tient à rendre hommage à Régis BISON et à Frédéric TRACQ qui ont énormément œuvré pour que la distribution de l'énergie électrique soit ce qu'elle est à présent.

II. Election du Président et des vice-Présidents

Monsieur Victor PERSONNAZ, doyen de l'assemblée, propose Monsieur Alain LUBOZ à la présidence de la Régie. Ce dernier est élu à l'unanimité (5 voix). Monsieur Alain LUBOZ ne prend pas part au vote.

Le président propose l'élection de 2 vice-présidents : Messieurs Marc VIENNOT et Victor PERSONNAZ sont élus à l'unanimité. Monsieur Victor PERSONNAZ ne prend pas part au vote.

III. Création de la Société Hydro Bessans

Le Président lit la délibération prévue pour la création de la Société Hydro Bessans dans le cadre du projet de la microcentrale hydroélectrique acté le 23 novembre 2019, et dont les

statuts ont été votés par le Conseil Municipal le 11 juin dernier, sous réserve que le Conseil de Régie les valide.

Le Conseil de Régie devra donc acter et élire un conseil de la microcentrale lors d'une prochaine réunion.

Il rappelle les différentes phases et avancées du dossier (dont l'étude potentielle est consultable en ligne)

Collaboration d'EDF en terme financier (investissement à hauteur de 40%) et technique.

Le président rappelle la modification du tracé de la conduite (terrain privé)

Commencement des travaux septembre-octobre 2020 si tout va bien, selon la météo en commençant par le captage.

Réponse de l'autorisation de l'Etat attendue en septembre.

5 appels d'offre ont été lancés pour les travaux, 3 ont été retenus.

Emeline VIALLET suggère que l'équipe du conseil de Régie aille visiter une microcentrale électrique de même taille, vers Grenoble.

IV. Budget primitif 2020

Le Président aidé d'Emeline VIALLET présente le budget primitif (section fonctionnement et investissement)

La Régie est en bonne santé financière : excédent de 172347€ en 2019.
En investissement 821 071€ sont votés pour les travaux éventuels pour la microcentrale.

Le budget est voté à l'unanimité.